



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

AMBASSADE DE FRANCE EN AFGHANISTAN

FICHE AFGHANISTAN

L'enseignement supérieur afghan a été profondément marqué par trente années de conflits armés qui ont été caractérisés par la destruction des infrastructures universitaires et la disparition de la plupart du personnel enseignant et administratif.

En 1995, moins de 2% de la population des moins de 25 ans possédait un diplôme du secondaire, ce qui était un des taux les plus bas du monde.

Le défi était donc de taille quand en 2002, le gouvernement afghan a souhaité reconstruire l'enseignement supérieur.

Il s'agissait de créer un système d'enseignement supérieur de qualité, public et privé, adapté à la croissance économique naissante du pays, répondant à la demande de l'amélioration du bien-être de la population dans le respect des traditions et reconnu au niveau international.

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Deux ministères sont en charge de l'Education :

- le ministère de l'Éducation gère l'enseignement primaire et secondaire, les instituts de formation professionnelle et les centres de formation des maîtres;
- le ministère de l'Enseignement supérieur a en charge les universités et instituts d'enseignement supérieurs publics et privés.

I. 1- Le ministère de l'enseignement supérieur – MES

Le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), avec 665 personnels, s'est structuré en différents départements aux missions bien définies.

La lecture de l'organigramme du MES indique quatre vice-ministres travaillant sous la direction du ministre:

- le vice ministre en charge des affaires académiques
- le vice ministre en charge des relations avec toutes les universités du pays, publiques et privées
- le vice ministre en charge des étudiants, du suivi des examens
- le vice ministre en charge de l'administration et des finances

5 bureaux travaillent sous la responsabilité du vice ministre en charge des affaires académiques :

1- Le bureau de la coordination des affaires académiques

Il gère les emplois et les promotions des enseignants, les bourses qui leur sont attribuées, les programmes de recherche réalisés dans les pays étrangers.

2- Le bureau des technologies de l'information (IT)

Il a en charge le réseau internet de l'université de Kaboul mais aussi la liaison avec les autres universités localisées dans les provinces. A noter à ce sujet le projet HEMIS (High Education Management Information System) de l'USAID dont l'objectif est la mise en place d'une inscription en ligne des étudiants au sein des plus grandes universités du pays.

3- Le bureau des affaires des institutions privées

81 universités privées sont réparties à Kaboul et dans le pays. Les conditions de création d'une université privée ont fait l'objet d'un texte rédigé par le MES, il est déposé au parlement. Son directeur assure la coordination de l'ensemble de ces établissements entre eux et réalise le lien avec le MES.

4- Le bureau de l'assurance qualité des programmes des enseignements

A noter qu'un programme d'assurance qualité a été élaboré avec l'aide de l'USAID. Ce travail fait partie du High Education Program (HEP) qui a reçu une aide financière de la banque mondiale. 40 universités publiques et privées au total participent à la mise en place d'un nouveau programme de qualité qui a débuté il y a 2 ans. Il sera suivi par le programme intitulé « Strengthen High Education Program ».

5- Le bureau des relations culturelles et internationales

Ce service suit l'ensemble des bourses attribuées aux étudiants et aux enseignants pour partir à l'étranger, que ce soit les bourses offertes par l'Afghanistan ou les bourses offertes par les pays partenaires. Il est également en charge du suivi des accords de coopération.

I. 2- Les établissements d'enseignement supérieur

a) Les universités

32 universités publiques sont établies dans l'ensemble du pays dont quatre principales à Kaboul, l'Université de Kaboul (UK), l'Université Polytechnique de Kaboul (UPK), l'Université Médicale de Kaboul (UMK) et l'Université Pédagogique de Kaboul ; et trois dans les plus grandes villes de province, l'université de Nangarhar, l'université de Hérat et l'université de Balkh. L'enseignement universitaire public est gratuit. L'entrée à toutes les universités se fait sur concours, le classement au concours présume du choix de l'université de formation.

A côté d'une administration structurée dirigée par un président et un conseil constitué de plusieurs vice présidents (pour exemple, à l'UMK, 3 vice présidents sont respectivement en charge des affaires scientifiques, des affaires académiques, et des affaires administratives), chaque université comporte plusieurs facultés qui assurent la formation de disciplines différentes. Les facultés sont dirigées par des doyens. Chaque faculté est divisée en département qui est en charge de formations spécialisées.

A titre d'exemple :

L'Université de Kaboul

La plus grande université du pays regroupe des formations scientifiques, de sciences humaines et sociales, des formations artistiques. 22 000 étudiants sont inscrits et répartis dans les 18 facultés dont celles d'agriculture (5 départements), de pharmacie (5 départements), de droit, de journalisme (2 départements), et de formation artistique (6 départements). 900 enseignants travaillent dans cette université.

L'Université Médicale de Kaboul

2678 étudiants y sont inscrits et répartis dans les 5 facultés énoncées ci-dessous dont chacune est divisée en département :

- Faculté de Médecine - 9 départements, 1 212 étudiants répartis dans les 7 années de formation
- Faculté d'Odontologie - 10 départements, 582 étudiants répartis dans les 6 années de formation
- Faculté de Soins Infirmiers - 10 départements, 353 étudiants répartis dans les 4 années de formation
- Faculté des Sciences de la Santé (Biologie Médicale, Anesthésie/Réanimation) - 9 départements, 180 étudiants répartis dans les 2 premières années actuelles de la formation qui en comportera 4.
- Faculté de Santé Publique: 10 Départements, 344 étudiants répartis dans les 3 premières années actuelles de

la formation qui en comportera 4.

L'Université Polytechnique de Kaboul

Cet établissement compte 3 500 inscrits dans 6 facultés (Electronique, Géologie et Mines, Génie Civil, Technologie de l'Information, Ingénierie Chimique, Eau et Réseau) qui comportent au total 28 départements de spécialisation.

b) Les « Community College » (CC)

Ces institutions ont pour but la formation professionnelle courte et dépendent du ministère de l'Education. Un seul est actuellement en fonctionnement et dans un seul domaine, celui des technologies de l'information. Il est prévu la mise en place de nombreux d'entre eux dans tout le pays afin d'assurer la formation professionnelle dans des domaines très variés comme la finance, la santé, l'engineering, le management. Cette formation s'organise, pour la formation initiale en deux à trois années après le baccalauréat, ou en formation tout au long de la vie à des personnels en situation professionnelle souhaitant se perfectionner et en réponse à la demande de leur employeur. Ces CC travaillent en relation étroite avec le ministère du Travail et celui de l'Economie.

c) La population étudiante

2009 :

- 62 000 étudiants inscrits (augmentation de 15% par année depuis 2002)
- dont 21% de femmes (après la période des conflits ce chiffre était de zéro)
- 13 500 inscrits à l'Université de Kaboul, université pluridisciplinaire, l'université la plus grande du pays
- nombre d'étudiants inscrits dans les universités des grandes villes de province :
Université de Nangarhar 7 050, Université de Hérat 6 500, Université de Balkh 5 800 inscrits.

2012 :

101 000 étudiants inscrits (augmentation de 60% dans l'ensemble des universités publiques du pays, dont 65% traduit une augmentation localisée dans les universités de province)

2013 :

123 580 étudiants inscrits répartis dans les 32 universités publiques du pays

La population féminine étudiante (19%), reste stable depuis 2006, alors qu'elle est d'environ 60% dans l'enseignement primaire. Les pratiques traditionnelles actuelles conduisent à une difficulté d'hébergement dans les résidences universitaires et ce qui peut expliquer cette stabilité de proportion féminine.

d) Le personnel enseignant

4 170 personnels enseignent dans les universités publiques en Afghanistan (64% possèdent une licence ; 31% possèdent un master obtenu majoritairement en Inde, Turquie, Malaisie, ou USA ; 5% un doctorat).

La proportion féminine de la population enseignante n'est que de 15 %.

En 2012, 364 enseignants préparaient un master à l'étranger et 36 un doctorat.

Le salaire de recrutement d'un assistant professeur est de 64 dollars, dès la deuxième année il sera de 455 dollars. Le salaire d'un professeur plus expérimenté est de 820 à 1200 dollars.

e) Le budget de l'enseignement supérieur

2009 : le budget alloué aux 22 universités du pays était de 35 millions de dollars.

2011 : il était de 55 millions de dollars, soit 430 dollars par étudiant et par année.

2012 : 517 dollars attribué par étudiant et par année

10% du budget de l'éducation sont attribués à l'enseignement supérieur, 90% sont dirigés vers l'éducation primaire, secondaire, technique.

Malgré cette augmentation, la somme attribuée par étudiant et par année demeure relativement faible, la communauté internationale préconisant un budget minimum moyen de 1 000 \$ par an par étudiant. A titre d'exemple, le Pakistan dépense en moyenne 1 200 \$ par an par étudiant, soit 20% du budget total alloué à l'éducation.

f) Les institutions privées

A côté de ces institutions publiques, des institutions privées se sont développées. Elles ont été mises en place pour :

- faciliter l'accès à l'enseignement supérieur
- diversifier l'offre de formation
- proposer une qualité améliorée.

2013 :

81 universités privées réparties dans le pays, dont 28 à Kaboul

65 000 étudiants inscrits (les droits d'inscription pour un semestre sont variables selon les disciplines : Sciences humaines - 182 à 546 dollars, Ingénierie – 273 à 640 dollars, Médecine – 727 à 1820 dollars.)

Les diplômes délivrés sont attestés par le MES. Ils sont équivalents à ceux obtenus dans les universités publiques.

Un étudiant qui a commencé des études dans l'enseignement public pourra se diriger en cours d'études dans le privé mais pas réciproquement.

Les bâtiments sont neufs et de qualité, les équipements sont adaptés contrairement aux universités publiques. Cependant, comme dans les établissements publics, la faible qualité de l'enseignement dispensé par des enseignants au niveau académique de licence majoritairement demeure un problème majeur.

On notera un intérêt des universités américaines à nouer des partenariats avec certaines de ces institutions particulièrement dans les domaines de l'administration, du droit et de l'économie.

II- Organisation des études et des enseignements dispensés

La majorité des études supérieures est organisée selon le système Licence - Master. Les études de médecine échappent à ce système.

Le cursus de licence est organisé entre 8 à 10 semestres selon les disciplines (exemple : faculté de droit 8 semestres ; les facultés de l'UPK 9 semestres, la faculté de Pharmacie 10 semestres). 17 à 21 crédits sont délivrés pour chaque semestre des études universitaires.

Le diplôme de licence est validé par un examen final et une présentation de mémoire.

La faible proportion des enseignants possédant un master explique que la majorité des départements propose uniquement une formation de licence, seulement 10 masters de spécialités diverses sont préparés actuellement en Afghanistan, aucun programme de préparation au doctorat n'est mis en place.

Les départements des facultés énoncées ci-dessous proposent des formations de master:

- **Université de Kaboul :**
 - La faculté des Lettres et Langues – Département de Pachtou et Dari
 - La faculté de Charia - Département de Charia et de Droit
 - La faculté de Sciences - Département de Physique
 - La faculté de Droit et Sciences Politiques - Département de Politique et Administration Publique
- **Université de l'Education :**
 - Le centre des études des masters – Département de l'Education
 - Le Département d'anglais
- **Université Polytechnique :**
 - La faculté de Génie Civil
 - La faculté de Géologie et des Mines – Département d'Exploration Minière
- **Université de Nangarhar :**
 - La faculté de la Sharia – Département d'Interprétation et du Hadith

- La faculté de Droit – Département des Affaires Juridiques

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

1- La formation des jeunes : un vrai défi pour le MES

67% de la population a actuellement entre 18 et 25 ans. La population étudiante va largement croître encore sachant qu'un doublement des diplômés du secondaire est attendu pour 2021. La formation de cette jeune population, dont celle des élites, leur employabilité, sont des facteurs essentiels au développement du pays, à ses richesses.

2- Le rôle stratégique du MES

Le MES, qui possède un rôle incontournable dans le choix stratégique des actions de développement à mener, affiche également une mission d'organisation, de coordination, de supervision de l'ensemble des établissements publics et privés. Son sens de l'innovation et sa vision sont des éléments dynamiques pour les institutions qu'il va rechercher à consolider. Il renforce également son travail de collaboration avec les ministères de l'éducation, du travail, des finances.

3- La mise en place d'une stratégie

Le MES souhaite voir s'accroître ses ressources financières afin de continuer les progrès amorcés et ceci dans toutes les universités du pays. Une stratégie de recherche active de financements extérieurs sera ainsi mise en place afin de diversifier et d'accroître le financement des universités.

Fait remarquable, le parlement a voté en 2013 l'autorisation pour les universités publiques de rechercher des fonds privés et de gérer ceux-ci elles-mêmes. L'Université de Kaboul est nommée université pilote pour cette recherche de fonds et leur gestion en toute autonomie. A titre d'exemple, la faculté de pharmacie a l'autorisation de réaliser des tests de recherche de molécules illicites pour le ministère de la santé.

4- Des objectifs bien définis

Le grand objectif du MES est de continuer à moderniser le fonctionnement de l'enseignement supérieur.

Un projet de modernisation de la loi régissant l'enseignement supérieur a été proposé par le MES au gouvernement en 2007.

Des objectifs précis y sont énoncés :

- Augmenter la capacité d'accueil des établissements publics de l'enseignement supérieur
- Accroître la population féminine étudiante et enseignante
- Proposer une offre d'enseignement de qualité dispensé par des enseignants bien formés en adéquation avec les demandes socio-économiques du pays
- Rétablir la culture de la recherche au sein des universités.

Ce texte est, depuis cette date, bloqué au parlement en raison de problèmes d'expression en langue dari et pachtou, témoignant de la difficulté de fonctionner du gouvernement.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

Le MES met en place une stratégie afin d'amorcer des partenariats universitaires solides avec des établissements au savoir faire reconnu, partenariats qui lui permettront de déployer la mise en œuvre de la modernisation qui devrait affecter le nombre d'enseignants qualifiés, donc la qualité des enseignements, ainsi que la qualité des infrastructures.

La formation à l'étranger des futures élites et leur insertion professionnelle au sein des administrations, dont les universités, sont des facteurs essentiels de la rénovation de l'ensemble des systèmes de gouvernance du pays.

a) français

La coopération avec la France date du début du XX^{ème} siècle et c'est tout naturellement qu'en 2002 l'Afghanistan s'est à nouveau tourné vers la France pour lui demander de l'accompagner à rétablir l'enseignement supérieur et en particulier dans des domaines de collaboration historique comme la santé, le droit et l'agriculture.

Cette coopération universitaire a pour objectif principal le renforcement des capacités. Elle cible les individus qui sont déjà insérés dans les institutions afghanes et les individus récemment diplômés. Ce sont de futures élites qui sont formées dans nos institutions. C'est à la fois une politique d'influence et de développement à petite échelle.

La coopération entre établissements d'enseignement supérieur français et afghans se focalise actuellement sur l'accueil de boursiers du gouvernement français (22 en 2013, 146 depuis 2002), principalement pour des formations de masters en 2 ou 3 ans. La sélection de ces étudiants est conjointe entre MES, universités et ambassade de France à Kaboul.

Un petit nombre d'entre eux bénéficient de séjour linguistique de courte durée en France. Ces séjours ont comme objectif le renforcement de l'apprentissage de la langue française. Ils pourront ensuite être sélectionnés pour réaliser une formation de master.

Les bourses sont attribuées à des étudiants se dirigeant vers des formations dans les disciplines mentionnées dans la cadre du traité d'amitié franco-afghan, comme la santé, l'agriculture, l'exploitation minière, le droit, l'archéologie, l'enseignement du français.

Une information bien documentée des offres de formations des universités françaises est réalisée dans un espace dédié installé au sein de l'IFA.

De plus, l'association des anciens boursiers, récemment mise en place, joue un rôle important d'information des futurs candidats au départ sur la vie en France et le fonctionnement de nos institutions. Ces échanges entre jeunes afghans créent un lien entre francophones, favorise la mise en place d'un réseau qui sera ensuite bénéfiques à notre politique d'influence.

Un travail conjoint avec le MES est réalisé dans le but d'établir une reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger, et de veiller à l'insertion professionnelle des jeunes à leur retour.

Le seul accord de coopération universitaire mis en place actuellement concerne le domaine de la santé, il est établi entre l'université Lyon 1, les Hospices Civils de Lyon, l'UMK et la faculté de pharmacie de l'UK. C'est un accord signé en 2003 et renouvelé depuis, il permet la formation de jeunes pharmaciens et médecins de Kaboul qui à leur retour seront actifs au développement de la santé publique de leur pays. Un nouvel accord, en cours de signature, a été rédigé dans le cadre du traité d'amitié franco-afghan signé en 2012.

C'est dans ce même cadre que d'autres accords de coopération sont recherchés, la mobilisation des acteurs français restant une clé de la réussite de ces partenariats.

- Un accord de coopération entre la faculté de droit de l'université de Kaboul et l'université Lyon 3 dans le domaine du droit, un accord de coopération entre l'université de Grenoble 3 et l'université de Kaboul dans le domaine du Français Langue Etrangère sont en élaboration.
- L'université de Lorraine et l'Ecole des Mines de Nancy ainsi que l'université Pierre et Marie Curie de Paris dans le domaine de la géologie, l'Institut Supérieur d'Agronomie de Lille, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes et la faculté de pharmacie de l'Université Paris Sud dans le domaine de la santé ont été abordées

b) d'autres pays, notamment européens

De nombreuses relations de coopération interuniversitaires ont été établies depuis ces trois dernières années ; elles permettent la mise en place de la mobilité de nombreux jeunes afghans, dont de jeunes professeurs, dans les diverses disciplines des sciences et de l'ingénierie. Les pays partenaires de l'Afghanistan ont tous signé des accords de coopération régulant ces mobilités.

Celles-ci sont réalisées soit avec le soutien financier du gouvernement afghan (en 2013, environ 1000 bourses ont été attribuées), soit avec le soutien des gouvernements des pays qui accueillent (en 2013, environ 1000 bourses ont été offertes).

En 2013, le budget du MES consacré à la mobilité des étudiants afghans était de 15 millions de dollars alors qu'il n'était que de 3 millions en 2011.

L'ensemble des données, transmises par le MES et concernant les mobilités, est présenté dans les 2 tableaux ci-dessous.

Mobilité des étudiants afghans financée par le gouvernement afghan			
2011/2012			
	Licence	Master	Doctorat
Turquie	203	50	8
Inde	39	46	3
2012/2013			
Turquie	202	0	1
Inde	395	4	2
Malaisie	150	39	1
2013/2014			
Turquie	571		
Inde	350	8	
Malaisie	82		

Mobilité des étudiants afghans financée par le pays d'accueil			
2013/2014			
	Licence	Master	Doctorat
Etats - Unis		1	
Italie		2	
Allemagne		25	
Pakistan		35	
Tadjikistan		36	
Thaïlande		18	
Japon		68	
Chine		5	
Russie		19	
France		22	
Kazakhstan		53	
Corée		25	
Koweït		4	
Malaisie		8	
Egypte		12	
Inde		500	

a) La coopération hors Europe

Les principaux partenaires de l'Afghanistan hors Europe sont l'Inde, la Turquie, le Kazakhstan, la Malaisie, le Japon. Les étudiants partent dans ces pays afin d'obtenir le grade de licence majoritairement ou de master. Quelques uns obtiennent un doctorat. Pour l'année 2014, le Japon offre 46 bourses à de jeunes assistants professeurs pour une formation de master dans les domaines des sciences appliquées (100 candidats ont postulé).

Le gouvernement afghan attribue des bourses de mobilité pour des formations vers l'Inde, la Turquie et la Malaisie. L'Inde et la Turquie exercent une forte attractivité sur les élites afghanes. Leur développement économique rapide, leur proximité culturelle et leur relation historique avec l'Afghanistan favorisent le dialogue et la mise en place de partenariats.

D'autres pays, comme le Kazakhstan, le Japon, le Pakistan offrent également des bourses de mobilité aux Afghans mais dans une proportion moindre.

Les critères de sélection des étudiants pour une mobilité, dont l'excellent niveau académiques des jeunes, sont établis conjointement par l'Afghanistan et le pays d'accueil.

b) La coopération avec l'Europe

La principale destination de formation des jeunes afghans en Europe est l'Allemagne. Le DAAD offre une vingtaine de bourses de formation de master en informatique principalement dans les universités des villes de Fribourg et de Bonn.

La France est la seconde destination des étudiants afghans.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-afghane

- Continuer à aider à la rénovation des curricula
- Accroître nos offres de formation dans les domaines ciblés
- Aider à l'amélioration de la gouvernance universitaire
- Amorcer un appui aux structures dédiées à la formation à vocation professionnelle
- Associer les plus grandes universités de province à la coopération
- Continuer à promouvoir la qualité de la formation dans l'enseignement supérieur en France
- Mise en relation des acteurs afghans et français afin d'aboutir à des partenariats pérennes

VI- Contacts utiles

arnaud.dornon@diplomatie.gouv.fr : conseiller de coopération et d'actions culturelles

olivier.huynh-van@diplomatie.gouv.fr : adjoint du COCAC

dominique.marcel-chatelain@univ-lyon1.fr : ETI, conseillère auprès du vice ministre de l'enseignement supérieur en charge des affaires académiques

faiza.hatef@yahoo.com : adjointe à la conseillère auprès du vice ministre

Sitographie :

<http://www.ku.edu.af/> (Site de l'Université de Kaboul) ;

<http://english.moe.gov.af/> (Site du ministère de l'Enseignement supérieur)